## L'INFOLETTRE DU STTRC

**8 OCTOBRE 2021** 

(514) 842-4020 OU (888) 842-4020 SCRC@SCRC.QC.CA

## Assemblée générale du 2 octobre : enfin un projet de convention collective, ne reste qu'à le négocier!

Notre comité de négociation a vu son travail des derniers mois très bien accueilli par les membres du syndicat réunis en assemblée générale extraordinaire le samedi 2 octobre dernier. Après trois heures de questions, de commentaires et d'échanges, l'assemblée a adopté à l'unanimité le « Projet de négociation ».

Nos statuts prévoient que c'est l'assemblée générale et elle seule qui est maître d'adopter le cahier de nos demandes et, éventuellement, de se prononcer sur la conclusion de la négociation. Il n'est donc plus possible d'ajouter des demandes sans retourner devant l'assemblée générale des membres.

Ce projet est le résultat de longs mois de travail et de discussions parfois serrées avec les élus de votre syndicat. À cela, il faut ajouter un sondage rempli par plus de 700 membres et une tournée en visioconférence. Reste maintenant à le négocier. Et nous avons ensemble un rôle important à jouer pour appuyer notre comité et bien faire comprendre à nos patrons le sérieux de nos demandes. Nous avons adopté un projet audacieux certes, mais ce projet ne se réduit pas à un chèque de paye ou une permanence. Il y est question de stratégie pour contrer la rareté de la main-d'œuvre, de formation continue pour affronter les défis entre autres technologiques, d'offrir de la perspective à nos carrières, d'organisation du travail et surtout, de respect.

## EN ROUTE VERS LE DÉPÔT DES DEMANDES

Consolider nos emplois, assainir nos milieux de travail, qu'est-ce qui vous interpelle le plus dans notre cahier de demandes? Résumez ce qui vous tient le plus à coeur dans cette négociation en moins de 35 mots : c'est le défi lancé par les membres du comité de négo, qui auront besoin de tout votre appui lors de la première rencontre de négociation avec l'employeur, le jeudi 14 octobre prochain. Le courrier des lecteurs et lectrices sera reçu à l'adresse suivante, avant mardi midi: infonego@scrc.gc.ca Anonymat assuré, bien entendu.

## Échec des discussions sur la lettre d'entente sur les édimestres

Au terme de nombreux échanges avec les représentants de Radio-Canada et de deux rencontres en visioconférence avec les édimestres, la direction du syndicat a rejeté l'offre de Radio-Canada. Cette proposition suggérait de regrouper sous deux chapeaux la soixantaine d'édimestres.

Un premier groupe aurait fait de la valorisation de contenu. La proposition incluait pour ce groupe l'acceptation d'une monographie distincte et la création d'un peu plus de 25 postes permanents. Le second groupe, constitué d'édimestres créateurs de contenu, aurait aussi eu sa propre monographie d'emploi, mais n'aurait eu accès à aucune permanence. Nous considérons que ce dernier groupe devrait pouvoir accéder au titre d'emploi de journaliste et au statut de permanent ou de temporaire, comme c'est déjà le cas pour tous les journalistes du secteur de l'information.

La décision de la direction du syndicat reflète les opinions exprimées par les édimestres qui ont participé aux deux rencontres. Ces derniers ont rejeté cette division en deux groupes. L'échec de la lettre d'entente ne marque pas la fin des discussions avec Radio-Canada. Il y a toujours les travaux de l'annexe F- comité mixte d'évaluations des emplois et la négociation pour le renouvellement de notre convention collective, nous avons des demandes concernant le statut de contractuel.